SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Notre-Dame-des-Neiges
Jeudi 1er mai 2025- 18h15 à 20h00
Réunion ordinaire, au 3131 rue Goyer à Montréal, local B-108 et en virtuel.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de Notre-Dame-des-Neiges tenue le 1er mai 2025 à 18h15 à l'école, 3131 rue Goyer à Montréal, et en virtuel.

PRÉSENTS :

Mouloud Mellal	Nejla Tidjane
Joannie Lavoie PCMR	Borel Ahonon
Martine Giroux	Karine Richer
Jod Léveillé	Roxanne Milot
Cécile Pierrard	

Formant quorum sous la vice-présidence de Mme Nejla Tidjane.

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Isabelle Pronovost – Direction

Julien Sloan (absent) – Direction adjointe

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

Représentant du CELO – personne invitée Augustin Schneider

MEMBRES ABSENTS :

Borel Ahonon	Carmen Del Carvalho
Vinh Quang Nguyen PCMR	Karine Gaulin (substitut)
	Hajar Arif (substitut)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La vice-présidence, Mme Nejla Tidjane, déclare la séance ouverte. Il est 18h22.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Joannie Lavoie que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-01/05/2025)

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1 Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
3 Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 27 mars 2025
4 Parole au public (5 minutes)

5 Point de décision
- 5.1 Sorties scolaires (5 minutes) (approbation)
- 5.2 Code de vie (5 minutes) (approbation)
- 5.3 Critères de sélection du volet musical PCMR 2026-2027 (10 minutes) (approbation)
- 5.4 Aide aux familles résolution (5 minutes)

6 Points d'informations
- 6.1 Direction
  - 6.1.1 Rapport annuel (préparation par le président) (5 minutes)
  - 6.1.2 Budget suivi (10 minutes)

7
- 7.1 Personnel enseignant (5 minutes)
- 7.2 Personnel professionnel (5 minutes)
- 7.3 PCMR (10 minutes)
- 7.4 Comité de parents (10 minutes)

8 Correspondance
9 Varia – Points divers
10 Levée de la réunion

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 2025-03-27

IL EST PROPOSÉ par Mme Martine Giroux que le procès-verbal de la séance du 27 mars 2025 soit approuvé avec dispense de lecture et sans modifications.

Approuvée à l'unanimité (02-CE-01/05/2025)

4. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a rien à ce point.

5. POINTS DE DÉCISIONS

5.1. Sorties scolaires

Mme Isabelle Pronovost décrit le calendrier des réservations en soulignant les points importants (voir document *Tableau des réservations 2024-2025*)
Concernant la croisière, Mme Isabelle Pronovost est désolée puisque les deux écoles sont séparées en raison d'un manque de place pour accueillir tous les élèves.
Un petit retour sur les activités passés est fait.

Il EST PROPOSÉ par Mme Martine Giroux et appuyé par Mme Karine Richer que le calendrier des sorties scolaires soit approuvé sans modifications.

Approuvée à l'unanimité (03-CE-01/05/2025)

5.2. Code de vie

Mme Isabelle Pronovost mentionne qu'aucun changement n'est envisagé sauf les changements qui ont été annoncé par le ministère; c'est-à-dire concernant le cellulaire et le vouvoiement. La direction souligne que les enfants sont très polis dans nos établissements. Donc le plus grand changement sera l'encadrement des cellulaires notamment dans les autobus.
Mme Roxanne Milot souligne que des références à la rue Côte-des-Neiges se retrouve toujours dans le document. Des mise-à-jour seront faites. Elle questionne aussi le fait de devoir quitter « l'école et la cour d'école dès la fin des classes. » puisque c'est un milieu de vie. Mme Isabelle Pronovost explique que bien que le lieu soit public, pendant le service de garde, ils doivent quitter s'ils ne sont pas inscrits à ce dernier.
Mme Nejla Tidjane questionne la règle concernant les cailloux, branche, etc. devant être laissés au sol (Documents *Règles pour la cour de récréation*). À l'effet qu'il serait préférable que la cour en soit dégagée plutôt que de les laisser sur place. Mme Isabelle Pronovost explique que c'est plus en lien avec la nature du terrain de la Maîtrise des Petits Chanteurs (Boisé avec de grands arbres). Dans tous les cas, la tâche n'incombe aux enfants de garder les cours dégagées.
Mme Cécile Pierrard souligne le besoin de valider aussi avec l'équipe-école.

Il EST PROPOSÉ par Mme Joannie Lavoie que le code de vie soit approuvé sans modifications.

Approuvée à l'unanimité (04-CE-01/05/2025)

5.3. Critères de sélection du volet musical PCMR 2026-2027

La direction explique les critères en place avec une emphase sur l'importance d'être en bonne position scolaire pour éviter que les heures de formation académie réduites ne soit un enjeu. On fait aussi l'explication de l'audition et du stage comme moyen d'identifier la cohésion entre les potentiels candidats en plus d'évaluer leur capacité musicale.
Des courriels ont déjà été envoyés dans tout le centre de services de Montréal pour inviter les petits garçons ayant des résultats scolaires satisfaisants. Il y a 26 places disponibles.
La direction explique les différentes étapes du processus de sélection en amont.
Mme Roxanne Milot souligne que le critère « être un garçon » n'est pas écrit.

Il EST PROPOSÉ par Mme Martine Giroux que les critères de sélection du volet musical PCMR 2026-2027 soit approuvé sans modifications.

Approuvée à l'unanimité (05-CE-01/05/2025)

5.4. Aide aux familles résolution

La direction fait une mise en contexte : l'an dernier, il y a eu des enjeux d'élève dans des situations socio-économiques difficiles et l'école a acheté des fournitures pour aider les familles. L'argent avait été prise dans un fond de sécurité.
Les réserves de fournitures se sont vidées et la direction demande de pouvoir faire de nouveaux achats pour la réserve. Les surplus au budget le permettent.
Mme Karine Richer suggère de faire une demande générale aux parents de donation de fournitures (en complémentarité de la réserve déjà mentionné). Mme Pronovost explique l'avoir déjà fait et qu'il en a découlé une situation de punaise de lit. Par conséquent, l'idée n'est pas aussi facilement réalisable afin d'éviter cette situation. Elle mentionne que les objets perdus non-réclamés font aussi partie des réserves après un délais raisonnable. La direction souligne particulièrement les sous-vêtements qu'on retrouve moins souvent dans les deux derniers cas de figure.
La direction mentionne aussi que l'an dernier les deniers étaient moins disponible et le CÉ avait demandé qu'une demande soit faite au début mai avec un rapport sommaire des besoins et des élèves touchés. (voir *Tableau récapitulatif aide aux familles et aux élèves de l'école NDDN – Renouvellement de notre réserve de matériel – 2025-05-01*).
Mme Roxanne Milot suggère aussi que les collations soient allongées au-delà du 16 mai étant donné la situation budgétaire. Mme Isabelle Pronovost répond que des efforts seront fait dans ce sens bien que l'organisme partenaire termine ses livraisons à cette date.
Mme Nejla Tidjane demande si les besoins en fournitures ont été comblés. C'est le cas selon la direction.

Il EST PROPOSÉ par Mme Nejla Tidjane propose que la résolution soit adoptée sans modifications; appuyé par Mme Roxanne Milot.

Approuvée à l'unanimité (06-CE-01/05/2025)

6. <u>POINTS D'INFORMATIONS</u>

6.1. Direction

6.1.1. Rapport annuel (préparation par le président) (5 minutes)

Mme Isabelle Pronovost explique que le document concerné est en quelque sorte une reddition de comptes des activités du CÉ qui doit être rempli par la présidence et remis au centre de service. Mme Isabelle Pronovost a commencé à le remplir pour en faciliter la complétion. Ce rapport sera validé et approuvé à la rencontre du 5 juin.

6.1.2. Budget suivi (10 minutes)

Le budget est en surplus alors les enseignantes et enseignants ont le feu vert pour faire des dépenses scolaires. Des activités sont organisées pour la fin de l'année (le 23 juin notamment); très festif sur le thème de faire connaître la culture québécoise. Plusieurs sorties sont en planification. Les obstacles sont seulement une question de temps et d'idées. Mais la fin de l'année sera riche en activités.

Mme Karine Richer questionne le fait de ne pas avoir été contacter pour le bénévolat. La direction répond que les appels ont été fait.

Le budget de PCMR est aussi en bon état.

Mme Karine Richer demande si le budget peut être utilisé pour des activités placé dans le moment libre en jeudi pm. C'est possible.

Mme Nejla Tidjane questionne si l'école est tenue de faire affaire avec le sous-traitant d'organisation d'activités et demande si les frais afférents sont importants. La direction explique que l'école n'est pas obligée de faire affaire avec le sous-traitant et que les frais ne sont pas si importants.

À la prochaine réunion, le budget de l'an prochain sera abordé.

7.

7.1. Personnel enseignant

Mme Martine Giroux décrit les activités faites et à venir (Spectacle de danse, camp Mariste, examen de fin d'année. Elle décrit les choses comme allant rondement.

M. Mouloud n'ajoute rien.

7.2. Personnel professionnel

Aucune présence; Mme Émilie, psychoéducatrice, a décidé de prolonger son congé de maternité jusqu'en août.

7.3. PCMR

On mentionne le concert bénéfice à venir à la Place des arts (8 mai); premier concert des 4e année. L'artiste présentateur sera Rémi Girard. Les élèves sont prêts

La semaine de l'éducation physique a donné lieu à une course quotidienne et un tournoi de badminton (volontaire). Mme Isabelle Pronovost en profite pour décrire La semaine de l'éducation physique à NDDN; deux journées d'olympiades à venir et une course à relais la semaine suivante. Il y aura une remise de prix de participation avec un kiosque de fruit (grâce au partenaire Le marché Trottier).

7.4. Comité de parent

Il n'y a rien à ce point.

8. <u>CORRESPONDANCE</u>

Intervenant : Le camp estival du CELO est en préparation. Il reste seulement quelques places surtout chez les plus vieux.

Il existe une préoccupation concernant la cour d'école qui menace d'être fermé durant l'été par le centre de service. C'est la même situation avec le stationnement.

Ils travaillent fort afin de remettre en place le partenariat d'aide au devoir, etc Il s'engage a continuer à pousser ça. La relocalisation se fait sentir dans la vie de quartier. En septembre, des propositions devraient être faite à ce titre.
Mme Isabelle Pronovost s'informe les travaux dans le CELO. Il n'y a rien de nouveau de prévu. Probablement un impact des coupures ministériels.
Mme Isabelle Pronovost explique qu'en raison de la délocalisation elle n'est plus responsable du bâtiment et par conséquent n'a pas l'information concernant l'ancien bâtiment. La direction reôit donc moins d'information. Elle pourra référer la personne responsable au centre de service. Un suivi sera fait.
Elle sait que Le marché Trottier on fait une demande en lien avec leur accès de livraison qui serait situé dans la cour du bâtiment sur Côte-des-Neiges. Un permis sera octroyé.
Aussi, le 9 mai un tournage est prévu dans la zone du CELO et ils ont obtenu 6 places de stationnement.

Mme Karine Richer questionne M. Schneider Augustin sur l'accès au gymnase pendant la semaine de relâche. Elle décrit les bienfaits de la présence des enfants dans le centre. Elle mentionne aussi les journées pédagogiques comme une autre opportunité d'ouvrir l'accès au gymnase. Elle questionne la possibilité de coordonner l'ouverture du gymnase durant les journées pédagogiques.
Mme Karine Richer souligne l'intérêt et l'appréciation pour l'aide au devoir. Elle suggère d'utiliser la plage du jeudi pm.
Mme Karine Richer soulève le programme « J'aime lire et faire lire »; La direction confirme que le programme a lieu au préscolaire. M. Julien Sloan souligne que Bedford est trop loin d'une station de métro pour les retraités bénévoles.
M. Sloan décrit aussi la problématique de devoir faire l'aide en un seul après-midi (le jeudi) comme un enjeu de ressources et d'espace puisque tous les élèves seraient aidés dans une seule période. En répartissant l'aide, ces enjeux étaient moins probants. La direction souligne aussi l'enjeu du transport que devrait être fait plus tôt et dont les prix exploseraient.
Il est suggéré de commencer au moins avec une petite partie.
M. Schneider Augustin explique les enjeux reliés à la relocalisation de l'école par rapport à l'accès aux élèves et au service de garde. Il souligne que la réflexion continue.

9. VARIA – POINTS DIVERS

Suivi concernant le calendrier d'activité du service de garde. Mme Isabelle Pronovost rapporte que l'ensemble du C.É. a répondu favorablement à la suggestion de calendrier. Les réponses ont été envoyé par courriel suite à la dernière réunion du C.É.

Mme Nejla Tidjane s'informe sur le problème de Blatte : des traitements ont été fait, avec des retours par l'exterminateurs. Elles semblent disparaître. On ne connaît pas la source. On n'en a pas vu d'autre dans les sacs des élèves.

Mme Nejla Tidjane demande si les escaliers peuvent être mieux déneiger; peut-être par une compagnie si les budgets le permettent. Mme Isabelle Pronovost explique que c'est la tâche du concierge. Elle reconnaît l'enjeu et une rencontre est déjà prévue pour optimiser les routes de travail et mieux organiser le déneigement et l'ouverture des accès.
La direction mentionne que les lignes dans la cour d'école seront faites dès l'arrivée du beau temps.

Mme Pronovost remercie les membres du CÉ en cette semaine de l'action bénévole.

La suggestion est faite que la dernière rencontre soit au restaurant Parthénon; on souligne le besoin de bien lire les documents pour que la réunion se passe vite. La proposition semble plaire Mme Nejla Tidjane tient à remercier l'équipe de soutien de l'école ayant vécu personnellement le contact (Mmes Dumas, Michelle et Louiza). Leur action mérite remerciement.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19h31.

Présidence **Direction d'établissement**

Initiales de la Présidence Initiales de la Direction